

## **Analyse de la recommandation de l'ACPR du 17 juillet 2023 sur l'application de la DDA**

**Octobre 2023**

# Présentation générale de la recommandation ACPR

La recommandation de l'ACPR précise les attendus en matière de gouvernance des produits d'assurance, de rémunérations et de prévention et de gestion des conflits d'intérêts. Cette recommandation est effective à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2024**.



## OBJECTIFS

Préconiser les **bonnes pratiques** aux personnes agissant en qualité de **concepteurs et/ou de distributeurs**

Préciser la mise en œuvre de la DDA sur les piliers, **Gouvernance produit, Rémunération, Prévention et gestion des conflits d'intérêts**



## PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

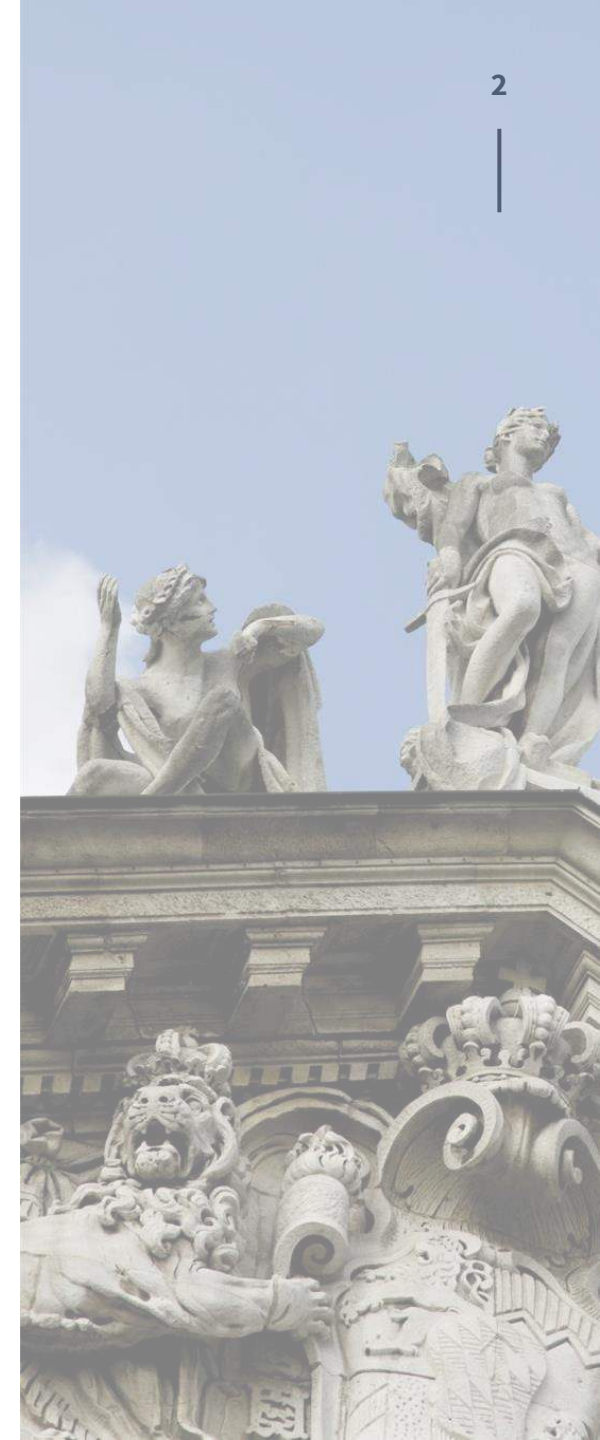
La recommandation s'applique aux **concepteurs et distributeurs d'assurance vie et on vie à l'exclusion des produits élaborés sur mesure à la demande d'un client donné**



## CHAMP D'APPLICATION

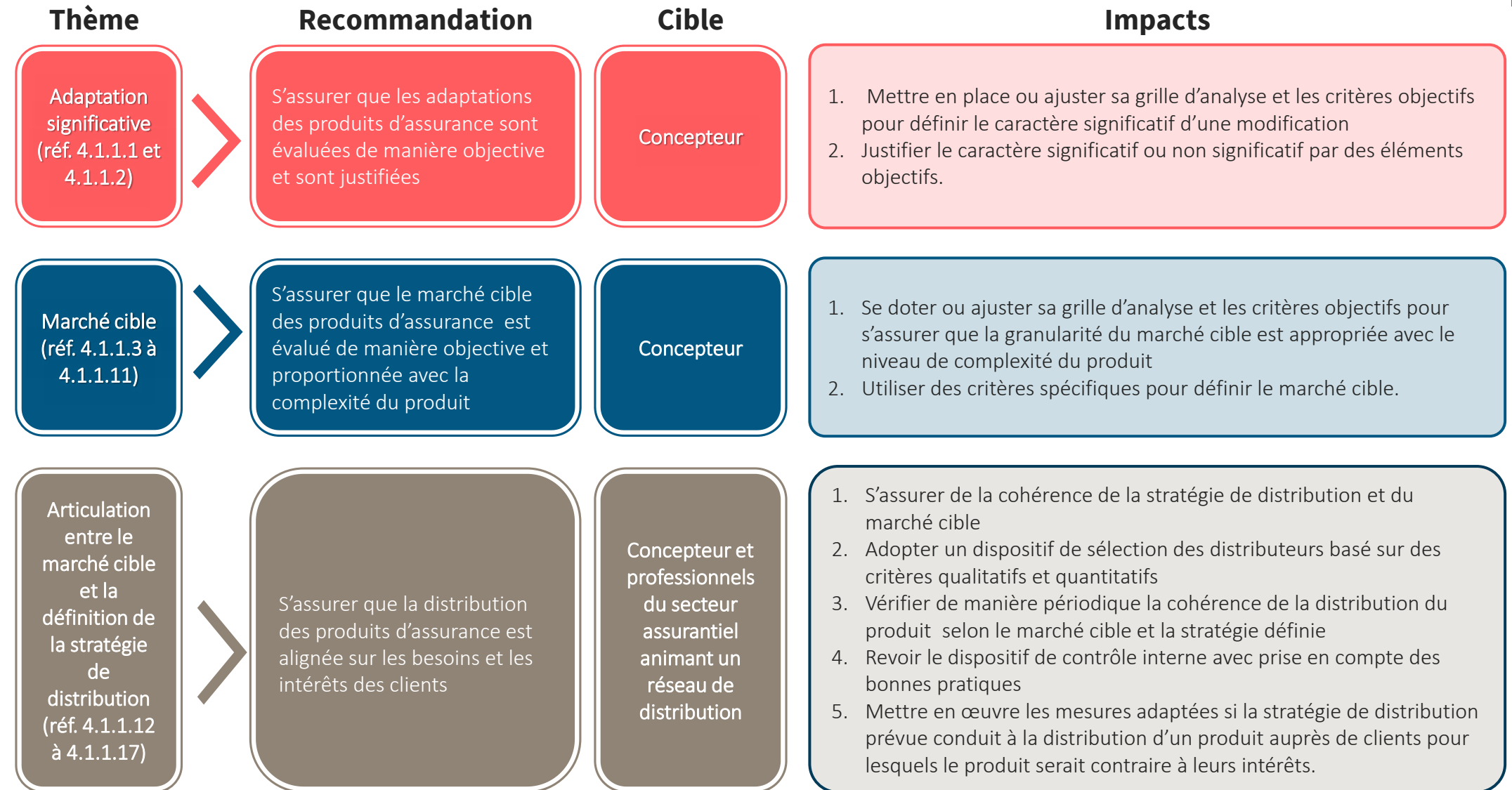
La recommandation de l'ACPR du juillet 2023 s'applique sur :

- Les entreprises d'assurance régies par le code des assurances,
- Les mutuelles et unions régies par le livre II du code de la mutualité
- Les institutions de prévoyance ou unions régies par le code de la sécurité sociale
- L'organisme de retraite professionnelle supplémentaire
- Les intermédiaires d'assurance, y compris lorsque ces organismes d'assurance ou intermédiaires d'assurance interviennent en France en libre prestation de service ou en libre établissement



		THÈMES			PÉRIMÈTRE	
		Applicable au concepteur	Applicable au distributeur	Applicable au concepteur & Distributeur	Assurance vie	Assurance non-vie
Gouvernance et surveillance des produits	Adaptation significative : grille d'analyse et critères objectifs				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Marché cible : critères spécifiques pour déterminer le marché cible				<input checked="" type="checkbox"/>	
	Articulation entre marché cible et la définition de la stratégie de distribution : distribution alignée sur les besoins des clients				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Test des produits : produits financiers équilibrés en termes de coûts et de bénéfices pour les investisseurs cibles				<input checked="" type="checkbox"/>	
	Suivi et réexamen des produits : produits financiers évoluant en fonction des besoins et des attentes de leurs marchés cibles				<input checked="" type="checkbox"/>	
	Conception et suivi des produits : le produit apporte un intérêt au client en définissant le marché cible et instaurant des tests et des réexamens					<input checked="" type="checkbox"/>
Rémunération et gestion des conflits d'intérêts	Garantir que la rémunération des acteurs de l'assurance n'affecte pas la qualité du service et ne va pas à l'encontre des intérêts du souscripteur				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Agir de manière éthique et professionnelle en mettant toujours les intérêts des clients au premier plan				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Prévenir les conflits d'intérêts dans la distribution des produits d'assurance vie groupe comportant des valeurs de rachat ou de transfert				<input checked="" type="checkbox"/>	





## Les interventions de Aurexia



**La veille sur place** : Analyse d'impacts des réglementations sur toute la chaîne de Valeur, structuration des travaux sur base des textes et exigences réglementaires, Benchmark des pratiques sur place



**La déclinaison opérationnelle des nouvelles réglementations** : Mise en conformité réglementaire, revue de processus, organisation et gouvernance



**Accompagnement opérationnel des métiers dans leurs travaux** : Assistance opérationnelle en mode RUN, renforcement des équipes internes dans l'exécution des tâches ponctuelles et récurrentes



**TOM, Transformation et efficacité opérationnelle** : Optimisation (coûts, délais et qualité d'exécution) en intégrant les paramètres d'innovation, d'efficacité opérationnelle ainsi que l'approche par les risques



**Diagnostic et remédiation** : identification des défaillances et propositions d'améliorations, remise à niveau du dispositif

## Les problématiques des Directions de conformité

### Sécurité financière

- Lutte anti-blanchiment
- Embargo et sanctions
- KYC

### Contrôle permanent et risques opérationnels

- Revue et remise à niveau du dispositif
- Gestion des risques d'externalisation
- PUPA/PCA

### Ethique professionnelle, déontologie et anti-corruption

- Lutte contre la corruption
- Conflits d'intérêts

### Protection des intérêts des clients et intégrité des marchés

- PIC/GDPR/MAD-MAR/MIFID/IDD/PRIIPS

### Réglementation fiscale

- FATCA/OFAC/DAC6

# Aurexia **Contacts**



**David VILLARD**

Senior Partner France

[david.villard@aurexia.com](mailto:david.villard@aurexia.com)

+33 (0) 6 75 53 19 47

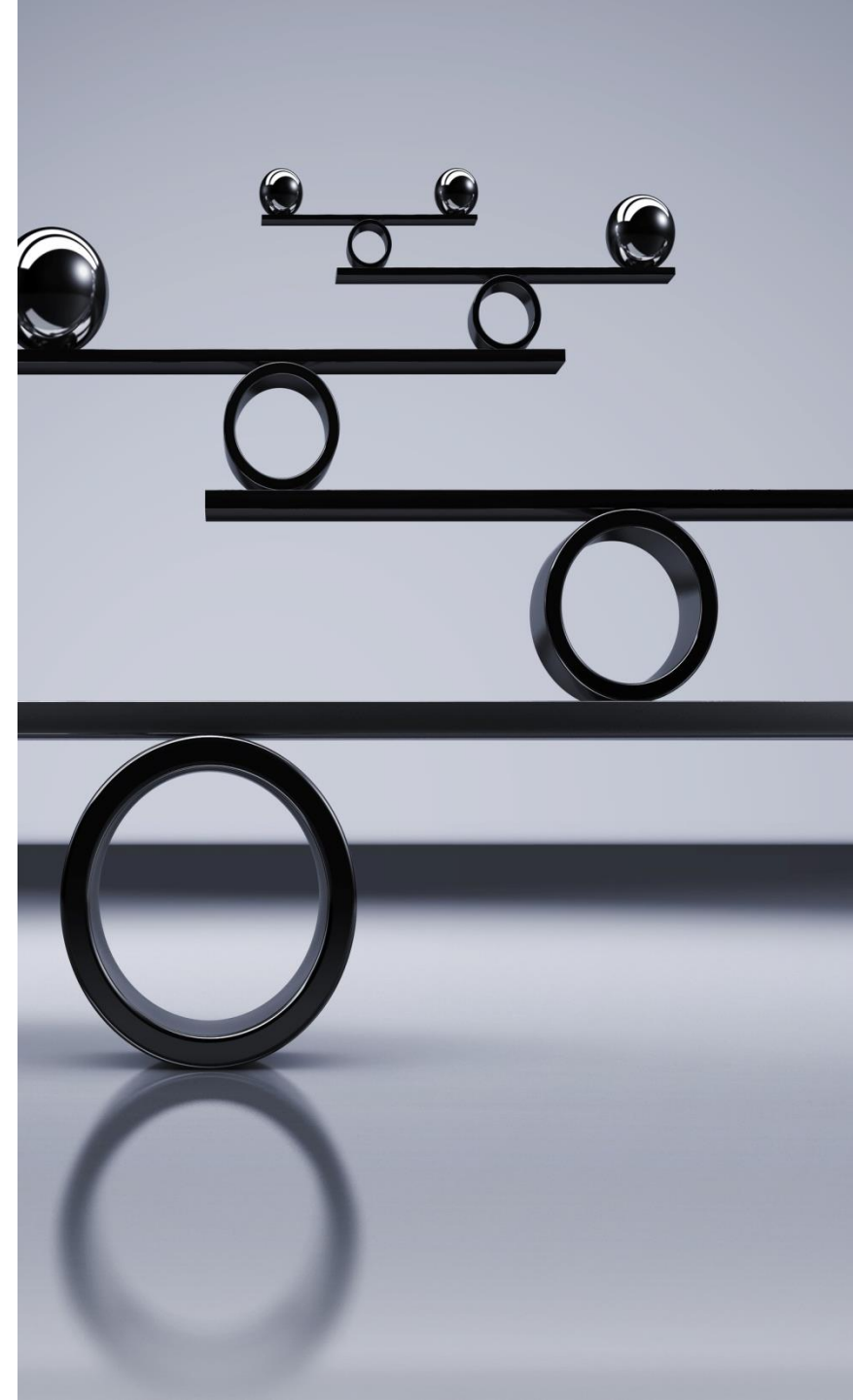


**Geoffroy VUATRIN**

Partner France

[geoffroy.vuatrin@aurexia.com](mailto:geoffroy.vuatrin@aurexia.com)

+33 (0) 6 24 76 04 48





# Aurexia

Bringing value, together